

Bon
appétit !

Menu de la semaine du

7-janv.

au

11-janv.

Scolarest
GOUT / PARTAGE / PROXIMITÉ

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI

Legende :

- Viandes, poissons et oeufs
- Légumes & fruits
- Produits céréaliers, féculents et légumes secs
- produits laitiers
- * produits riches en graisses
- ** desserts sucrés



"Selon l'article R.112-14 du décret du 17 avril 2015, la cuisine centrale met à disposition un repas sans les 14 allergènes réglementaires qui s'intègre

Tous nos fruits et nos légumes destinés à l'élaboration des crudités sont majoritairement issus de l'Agriculture Raisonnée



Bon
appétit !

Menu de la semaine du 14-janv. au 18-janv.

Scolarest
GOÛT / PARTAGE / PROXIMITÉ

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
	Carottes râpées vinaigrette	Salade de pâtes		Salade verte aux croûtons	Taboulé oriental
	Sauté de veau marengo	Omelette fromage		Raclette* (saucisson*, jambon blanc*) (sans porc : boulettes de soja à la tomate)	Colin aux petits légumes
		Haricots verts bio			Epinards à la crème
	Riz créole			Pommes de terre & fromage à raclette	
	Gouda bio	Petit suisse aromatisé		/	Fromage fondu Le carré
	Flan chocolat	Biscuit gaufrette		Compote pomme banane bio	Fruit de saison bio

Viandes, poissons et oeufs

Légumes & fruits

Produits céréaliers, féculents et légumes secs

produits laitiers

* produits riches en graisses
** desserts sucrés

Tous nos fruits et nos légumes destinés à l'élaboration des crudités sont majoritairement issus de l'Agriculture Raisonnée



*Selon l'article R.112-14 du décret du 17 avril 2015, la cuisine centrale met à disposition un repas sans les 14 allergènes réglementaires qui s'intègre dans le dispositif déployé par votre établissement. Merci d'orienter toute personne intéressée vers votre service de restauration pour en bénéficier.

Bon appétit !

Menu de la Semaine du 21-janv. au 25-janv.

	LUNDI REPAS ALLEMAND	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
	Salade de choux blancs & carottes	Salade de riz	 	Concombre bulgare	Céleris rémoulade aux raisins
	Saucisse* curry à l'allemande (sans porc : omelette)	Colin d'Alaska doré au beurre		Bœuf en daube	Steak de soja à la provençale
	Purée de pommes de terre	Ratatouille niçoise		Pâtes	Lentilles
	Emmental bio	Yaourt sucré bio		Brie	Fromage blanc à la vanille
	Flan nappé caramel	Eclair au chocolat		Compote de poires bio	Fruit de saison bio

Viandes, poissons et oeufs
 Légumes & fruits
 Produits céréaliers, féculents et légumes secs
 produits laitiers
 * produits riches en graisses
 ** desserts sucrés

Tous nos fruits et nos légumes destinés à l'élaboration des crudités sont majoritairement issus de l'Agriculture Raisonnée

*Selon l'article R.112-14 du décret du 17 avril 2015, la cuisine centrale met à disposition un repas sans les 14 allergènes réglementaires qui s'intègre dans le dispositif déployé par votre établissement. Merci d'orienter toute personne intéressée vers votre service de restauration pour en bénéficier.

Bon
appétit !

Menu de la semaine du 28-janv. au 1-févr.

Scolarest
GOUT / PARTAGE / PROXIMITÉ

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
	Betteraves vinaigrette				
		Surimi mayonnaise		Salade Waldorf (céleris, noix, pomme)	Pâté de campagne* cornichon (sans porc : taboulé)
	Aiguillettes de poulet aux poivrons	Quenelles bio sauce financière		Rôti de bœuf jus au thym	Poisson pané citron
		Carottes persillées			Courgettes bio en gratin
	Blé safrané			Pâtes	
	Tomme blanche	Kiri		Yaourt sucré bio	Croc'lait
	Fruit de saison bio			Fruit de saison	
		Mousse au chocolat			Crêpe chandeleur

Viandes, poissons
et oeufs

Légumes
& fruits

Produits céréaliers,
féculents et légumes secs

produits
laitiers

* produits riches en graisses
** desserts sucrés

Tous nos fruits et nos légumes destinés à l'élaboration des crudités sont majoritairement issus de l'Agriculture Raisonnée



«Selon l'article R.112-14 du décret du 17 avril 2015, la cuisine centrale met à disposition un repas sans les 14 allergènes réglementaires qui s'intègre dans le dispositif déployé par votre établissement. Merci d'orienter toute personne intéressée vers votre service de restauration pour en bénéficier.»